



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/19
14 novembre 2022

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS



COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-onzième réunion
Montréal, 5 – 9 décembre 2022
Point 7 c) de l'ordre du jour provisoire¹

RAPPORT GLOBAL D'ACHEVEMENT DE PROJETS DE 2022

Introduction

1. Le Comité exécutif examine régulièrement la question des rapports d'achèvement de projets (RAP) en souffrance. À sa 88^e réunion, le Comité exécutif a examiné le rapport portant sur l'audit du Fonds multilatéral² réalisé par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI), qui comprenait une recommandation sur la nécessité de finaliser les RAP en temps voulu. À l'heure actuelle, toutes les recommandations de l'audit du BSCI ont été classées comme mises en œuvre, y compris celle relative aux RAP, dans la continuité des rapports portant sur l'amélioration des tendances en matière de soumission et d'élimination des arriérés.³

Suite donnée à la décision 90/28

2. Conformément aux décisions pertinentes sur les RAP, les plus récentes étant les décisions 90/28(b) et 88/31(b) et (c), la liste contenant les RAP en suspens et ceux dus pour 2022, conformément aux rapports d'avancement 2020 et 2021, a été envoyée aux agences bilatérales et d'exécution en janvier 2022 en vue du premier rapport consolidé de l'année qui sera soumis à la 90^e réunion, et en septembre 2022 pour préparer la présente soumission à la 91^e réunion.

3. Les agences ont fait tout leur possible, dans la mesure où elles étaient en mesure de contrôler les différents paramètres, pour remettre leurs RAP en temps voulu. Dans certains cas, des facteurs extérieurs ont conduit à un nouveau report en vue d'une soumission finale à la 92^e réunion. Conformément à la décision 90/28(b) demandant aux agences de fournir les raisons pour lesquelles ces RAP n'ont pas été

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/1

² UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2/Add.1

³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/2

soumis à temps, l'administratrice principale, suivi et évaluation a reçu des commentaires de plusieurs agences rapportant les informations connexes.

4. Différentes raisons ont été fournies pour expliquer ces retards, notamment : (a) des retards dans la confirmation finale des données que le gouvernement du pays concerné devait encore fournir ; (b) des retards dans la livraison des équipements nécessaires à la réalisation du projet, retardant ainsi la rédaction du RAP ; et (c) des difficultés à obtenir des informations détaillées concernant les projets pluriannuels anciens. Les agences d'exécution se sont engagées à résoudre ces problèmes et à soumettre les RAP en souffrance à la 92^e réunion, comme indiqué ci-dessous au tableau 1.

Tableau 1. RAP en cours dus pour les projets achevés avant 2021

Pays	Secteur	Agence d'exécution principale et agence de coopération	Type de RAP	Date d'approbation du projet	Date d'achèvement du projet
Argentine	Production de CFC	Banque mondiale	APA*	nov. 02	déc. 09
Bahamas	Plan de gestion de l'élimination des HCFC	Banque mondiale	APA	déc. 01	jan. 09
Yémen	Bromure de méthyle	Allemagne	APA	nov. 08	fév. 15
Inde	IND/HAL/34/INV/315 Plan d'élimination de la production et de la consommation du secteur des halons	Banque mondiale	RAP individuel	juill. 01	oct. 03
Sri Lanka	SRL/PHA/82/TAS/51 Rapport de vérification sur la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination des HCFC	PNUD	RAP individuel	déc. 18	déc. 20
Libéria	LIR/PHA/85/TAS/29 Rapport de vérification pour la phase I du PGEH	Allemagne	RAP individuel	juin 20	oct. 20
Enquête sur les solutions de remplacement aux SAO	JOR/SEV/76/TAS/98 PHI/SEV/75/TAS/100 THA/SEV/74/TAS/167 VIE/SEV/75/TAS/69	Banque mondiale	RAP global	mai 16 nov. 15 mai 15 nov. 15	nov. 17 sep. 17 nov. 17 nov. 17

5. Il est également à relever que trois RAC d'Accords Pluriannuels (APA) (à savoir la phase I du PGEH de Sri Lanka ; l'élimination des CFC aux Philippines ; et la phase I du PGEH en Serbie) ainsi qu'un RAP individuel (projet d'investissement en Thaïlande) ont été soumis par les agences et reçus par le Secrétariat après la date limite de soumission. Ces rapports feront l'objet d'un examen à la 92^e réunion.

6. Conformément à la décision 90/28(f), l'administratrice principale, suivi et évaluation indique que l'ONUDI a mis à jour les informations du RAP concernant le projet pour le secteur de l'entretien en réfrigération utilisant des CFC en Chine ; par conséquent, le problème peut être considéré comme résolu.

I. Résumé des informations des RAP d'APA

I.1 Aperçu des informations issues des RAP d'APA

7. Sur les 254 projets pluriannuels achevés à compter du rapport périodique 2021, les accords bilatéraux et les agences d'exécution ont soumis 220 RAP avant la 91^e réunion et sept après la 90^e réunion ; 34 RAP sont donc en souffrance, comme indiqué dans le tableau 2.

Tableau 2. Vue d'ensemble des RAP portant sur des APA

Agence	Terminés	Soumis avant la 90 ^e réunion	Soumis après la 90 ^e réunion	En souffrance
Canada	3	3	0	0
France	6	6	0	0
Allemagne	11	9	0	2
Japon	1	1	0	0
PNUD	55	48	1	6
PNUE	81	63	2	16
ONUDI	71	61	3	7
Banque mondiale	26	22	1	3
Total	254	213	7	34

8. Les sept RAP soumis après la 90^e réunion, tels qu'ils figurent à l'annexe I, couvrent cinq PGEH, un plan d'élimination accélérée pour les CFC/CTC/Halons et un projet couvrant la production de bromure de méthyle.

9. Le tableau 3 ci-dessous présente les fonds décaissés cumulés, les tonnes de SAO éliminées et les retards d'achèvement de projet dans les sept projets pluriannuels pour lesquels des RAP ont été soumis après la 90^e réunion.

Tableau 3. Vue d'ensemble du budget, des SAO éliminées et des retards dans les RAP soumis pour les accords pluriannuels après la 90^e réunion

Agence	Sommes pour les accords pluriannuels (\$US)		Élimination de la consommation (tonnes PAO)		Élimination de la production (tonnes PAO)		Moyenne des retards (en mois) *
	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Réels	Approuvé	Réels	
Banque mondiale ⁴	10 000 000	10 000 000	0,0	0,0	0,0	0,0	13,23
PNUD	1 153 522	1 143 839	18,9	18,9	0,0	0,0	-12,17
PNUE	2 074 738	1 964 738	10,0	3,7	0,0	0,0	-2,57
ONUDI	85 669 122	76 855 605	278,5	275,1	571,0	571,0	25,36
Total	98 897 382	89 964 182	307,4	297,7	571,0	571,0	10,29

* La moyenne générale est calculée sur le total de sept RAP d'APA reçus, comme présenté à l'annexe I.

I.2 Raisons des retards et mesures prises

PGEH

Raisons des retards

10. Les agences ont soumis cinq RAP d'APA pour la phase I des PGEH. Diverses causes de retard

⁴ Il n'y a pas d'élimination associée pour la Banque mondiale car la Banque a mis en œuvre le projet au nom d'une agence bilatérale.

ont été signalées, parmi lesquelles les suivantes : (a) faible taux de décaissement des fonds ; (b) retards dans la soumission des tranches, en particulier pour les projets exécutés conjointement ; (c) changements dans les Unités nationales de l'ozone (UNO) et les structures gouvernementales ; (d) révision des échéanciers de mise en œuvre du projet ; (e) retards liés aux fournisseurs et aux entreprises (en d'autres termes, la nécessité d'assurer une meilleure communication avec les entreprises bénéficiaires pour résoudre les retards de mise en œuvre) ; l'indisponibilité des climatiseurs à faible PRG nécessaires pour effectuer les remplacements prévus et un cofinancement inadéquat ; et (f) problèmes d'approvisionnement comme la pénurie de soumissionnaires qualifiés ; (g) problèmes liés au retard montré par le marché pour ce qui concerne les technologies de remplacement ; (h) absence d'infrastructures de soutien (normes de sécurité et techniciens formés, par exemple) qui n'avaient pas été prises en compte dans la conception du projet.

11. La pandémie de COVID-19 a entraîné des retards liés à la perturbation des chaînes d'approvisionnement et aux répercussions sur le secteur de la vente au détail. Cela a également ralenti les activités de renforcement des capacités et de formation des techniciens, ainsi que les essais, la certification avec des tiers et la communication avec la clientèle.

Mesures prises pour remédier aux retards

12. Ces retards de mise en œuvre ont été résolus par les agences bilatérales et les agences d'exécution grâce à une meilleure communication avec les gouvernements pour veiller à ce que les demandes de tranches soient soumises en temps voulu, à des révisions des échéances et à des plans d'action visant à remédier aux retards causés par les changements dans la structure et le personnel des UNO.

13. Les défis associés à l'adoption du R-290 sur les marchés ont été relevés grâce à une poursuite des investissements dans le progrès technique pour explorer la coopération avec d'autres pays afin d'assurer la disponibilité d'équipements utilisant le R-290. On s'attend à ce que la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali augmente les possibilités d'utilisation du R-290.

14. Pour remédier aux retards liés aux fournisseurs et aux équipements, les agences d'exécution et les UNO ont révisé les directives techniques et les exigences afin de s'adapter aux capacités locales en matière d'entretien. Il a également été envisagé de faire venir des techniciens de l'étranger pour fournir des services d'experts et appuyer les programmes de formation.

15. Pour compenser le retard de mise en œuvre causé par la pandémie, d'autres formes de rencontres avec les clients ont été mises en place, ainsi que des formations virtuelles en ligne. Dans certains cas, les UNO ont demandé par l'intermédiaire des agences d'exécution une prolongation de 6 mois du projet, laquelle a été approuvée par le Comité exécutif.

Autres projets pluriannuels

16. Pour les deux RAP des APA restants, des retards ont été signalés uniquement pour le projet sur le plan d'élimination accélérée des CFC/CTC/Halons. La conformité aux lois, politiques et réglementations émises pour mettre en œuvre avec succès le plan d'élimination accélérée a nécessité plus de temps que prévu pour mettre en œuvre efficacement le cadre réglementaire à tous les niveaux. Pour surmonter les retards et accélérer la mise en œuvre, des activités de formation et de renforcement des capacités des administrations centrales et locales ont été menées à bien.

I.3 Leçons tirées de l'expérience

PGEH

Conception du projet et appropriation par les parties prenantes

17. La conception du projet est cruciale pour assurer une mise en œuvre harmonieuse du projet. Dans certains cas, la conception n'a pas suffisamment pris en compte les circonstances nationales spécifiques liées à la disponibilité de la technologie, de l'équipement et de l'appui réglementaire, ce qui a eu des conséquences sur la vitesse de mise en œuvre. Toutes les parties prenantes, y compris l'industrie, doivent être associées à la préparation et à la conception des projets. La recherche menée au niveau national pour répertorier les parties prenantes pertinentes et les précieuses informations que les fabricants peuvent apporter contribueraient à une mise en œuvre efficace des projets.

Rôle des UNO

18. Le rôle des UNO est régulièrement cité parmi les facteurs déterminants pour la réussite de la mise en œuvre des projets, en étroite coordination avec les agences d'exécution et grâce à leur engagement avec les parties prenantes nationales. Les UNO se sont activement engagées dans la création de partenariats et une sensibilisation continue, facilitant une mise en œuvre harmonieuse pour atteindre efficacement les objectifs des projets.

19. Pendant la pandémie, les UNO ont réorganisé les cours de formation, les ateliers et les campagnes pour qu'ils se déroulent virtuellement, en ligne, en remplacement temporaire des sessions en présentiel. Il est toutefois important de pouvoir organiser des cours de formation en présentiel pour que cette formation soit solide et renforce les capacités des techniciens.

20. Les UNO ont également contribué à l'amélioration du contrôle des importations prenant la forme de permis électroniques en état de marche et applicables aux importations de SAO ainsi que d'un système de quotas auquel les importateurs adhèrent. En impliquant les autorités douanières dans la mise en œuvre, la sensibilisation et le renforcement des capacités, les UNO ont encouragé l'engagement des douanes à améliorer le respect des réglementations en vertu du Protocole de Montréal et à lutter contre le commerce illégal.

Problèmes techniques

21. Un pays classé dans la catégorie des pays à températures ambiantes élevées a évoqué les difficultés rencontrées dans sa région pour atteindre les objectifs d'élimination des HCFC sans affecter leur consommation de HFC, en raison du manque apparent de disponibilité de technologies de remplacement exemptes de HFC sur les marchés. Il a été proposé de surveiller l'utilisation des HFC au niveau national, mais aussi le marché des HFC, et de mettre en évidence toute tendance indiquant une augmentation de leur usage.

22. Il convient que les projets de reconversion au niveau national fassent en sorte que la région et toutes les parties prenantes soient prêtes pour la prochaine génération de frigorigènes et de technologies de climatisation adaptées aux pays à températures ambiantes élevées. Une évaluation du marché serait essentielle pour faciliter l'adoption de nouvelles technologies sur les marchés locaux et régionaux. La conception et les essais de prototypes devraient être intégrés dans les projets de reconversion des principales chaînes de production lorsqu'ils sont envisagés dans le cadre de la phase II des PGEH.

23. En travaillant en collaboration avec les fabricants et les instituts de recherche, une approche participative serait renforcée et permettrait de faire participer les principales parties prenantes,

augmentant ainsi la probabilité de succès du projet au stade de la mise en œuvre. Il pourrait également être souhaitable, le cas échéant, de procéder à une étude d'impact sur l'environnement, notamment pour les projets de reconversion.

Autres projets pluriannuels

24. En ce qui concerne le plan d'élimination accélérée des CFC/CTC/halons, l'approche par plan sectoriel s'est révélée comme une modalité de mise en œuvre réussie des projets visant à l'élimination des SAO. Le plan global portait sur la production, la consommation, l'importation et l'exportation de SAO et intégrait la mise en œuvre de ces plans sectoriels au niveau national. La coordination a permis une mise en œuvre harmonieuse et réussie du projet dans le pays.

25. Les limites de consommation, d'importation et d'exportation de CFC, de halons et de CTC prévues par le plan sectoriel ont contribué à la gestion de ces substances, conformément aux dispositions d'importation et d'exportation du règlement sur la gestion des SAO qui a établi le système de quotas et de permis applicable. L'octroi de quotas d'importation et les politiques publiques pertinentes ont effectivement permis de contrôler les importations de SAO. Cela a contribué à atteindre les objectifs du projet concernant le respect du Protocole de Montréal.

26. Concernant le projet impliquant du bromure de méthyle, une stratégie nationale globale a été mise au point pour éliminer la consommation et la production et contrôler les importations. Le quota national de production de bromure de méthyle contrôlé a été formulé chaque année par le Ministère de l'écologie et de l'environnement (anciennement Ministère de la protection de l'environnement) en collaboration avec les ministères et départements concernés sur la base de la consommation annuelle maximale autorisée de bromure de méthyle contrôlé ; le quota a été attribué aux entreprises qui ont acquis des licences de production de bromure de méthyle contrôlé, en référence à leur capacité de production.

27. Des activités de renforcement des capacités ont été menées au niveau local, dans les provinces, les régions autonomes, les municipalités et les villes, renforçant ainsi les capacités des acteurs locaux en matière de gestion des SAO. Ces activités ont facilité la mise en place de mécanismes de coordination et renforcé l'application des politiques et réglementations, améliorant la gestion et le suivi des SAO et assurant une élimination durable de ces substances.

II. Résumé des informations issues des RAP individuels

II.1 Aperçu des informations issues des RAP individuels

28. Sur un total de 1 867 projets d'investissement achevés, les agences bilatérales et d'exécution ont remis 1 862 RAP ; il reste donc neuf RAP en souffrance, comme l'indique le tableau 4.

Tableau 4. RAP soumis pour des projets d'investissement

Agence	Terminé	Reçus avant la 90 ^e réunion	Reçus après la 90 ^e réunion	En souffrance
Canada	2	2	0	0
France	13	13	0	0
Allemagne	20	19	1	0
Italie	11	11	0	0
Japon	6	6	0	0
Espagne	1	1	0	0
Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord	1	1	0	0

Agence	Terminé	Reçus avant la 90 ^e réunion	Reçus après la 90 ^e réunion	En souffrance
États-Unis d'Amérique	2	2	0	0
PNUD	899	899	0	0
ONUDI	454	450	1	3
Banque mondiale	458	456	0	2
Total	1 867	1 860	2	1

29. Sur les 1 280 projets ne portant pas sur des investissements⁵ qui ont été achevés, les agences bilatérales et les agences d'exécution ont soumis 1 260 RAP, dont l'un a été reçu après la 90^e réunion ; 20 RAP sont encore en souffrance, comme indiqué dans le tableau 5.

Tableau 5. RAP remis pour des projets ne portant pas sur des investissements

Agence	Terminé	Reçus avant la 90 ^e réunion	Reçus après la 90 ^e réunion	En souffrance
Canada	57	57	0	0
France	34	34	0	0
Allemagne	62	61	0	1
Japon	17	17	0	0
PNUD	302	298	0	4
PNUE	510	498	0	12
ONUDI	161	158	1	2
Banque mondiale	44	43	0	1
Autres*	93	93	0	0
Total	1 280	1 259	1	20

* Y compris les RAP menés à bien et reçus des pays suivants : Afrique du Sud (1), Australie (25), Autriche (1), Danemark (1), Espagne (4), États-Unis d'Amérique (40), Finlande (5), Israël (2), Italie (1), Pologne (1), Portugal (1), Fédération de Russie (1), Suède (5), Suisse (3) et République tchèque (2).

30. La liste des projets individuels reçus après la 90^e réunion figure à l'annexe II. Les résultats cumulés pertinents pour le décaissement, l'élimination réelle et les retards sont indiqués au tableau 6.

Tableau 6. Vue d'ensemble du budget, des SAO éliminées et des retards dans les projets individuels soumis après la 90^e réunion

Agence	Nombre de projets	Financement (\$ US)		Élimination (tonnes PAO)		Durée moyenne/retards (mois)*	
		Approuvé	Décaissé	Approuvé	Réels	Durée	Retards
Allemagne	1	3 063 000	3 063 000	180,0	164,0	214,07	30,43
ONUDI	2	13 530 000	13 514 463	322,5	322,5	82,68	39,57
Total	3	16 593 000	16 577 463	502,5	486,5	126,48	36,52

*La moyenne générale est basée sur le total de trois RAP individuels reçus avant la date limite de soumission.

31. Le résumé des informations pour cette section est très succinct ; il faut relever qu'il ne couvre que trois projets, dont l'un est parmi les plus anciens RAP en souffrance. Les efforts déployés par l'agence sont notés avec gratitude et conscience des difficultés liées au suivi des informations pour mettre la dernière main au RAP dans ces circonstances.

⁵ Sans compter la préparation de projet, les programmes de pays, les projets pluriannuels, le réseautage, les activités d'échange d'informations ni les projets de renforcement des institutions.

II.2 Raisons des retards et mesures prises

32. Un seul RAP individuel a signalé des retards et expliqué les raisons de ces retards. Celles-ci comprenaient des difficultés dans la gestion de la technologie de remplacement, des retards dans la livraison des conteneurs, des vannes et des équipements de charge dosés, et le manque d'expérience technique au moment d'aborder la reconversion.

33. Des problèmes réglementaires liés aux exigences de la réglementation sur l'enregistrement des substances médicamenteuses dans un pays et de nouvelles exigences en matière d'essais cliniques et de conditions d'enregistrement ont entraîné des retards de mise en œuvre pour plusieurs entreprises. Les difficultés rencontrées pour s'adapter aux nouvelles exigences ont entraîné des retards dans l'achèvement des projets. Les retards étaient dus à des facteurs externes échappant à tout contrôle et n'étaient pas liés à la conception du projet.

Mesures prises pour remédier aux retards

34. Aucune action spécifique n'a été signalée, à l'exception de l'introduction d'une certaine souplesse dans l'échéancier de mise en œuvre et de l'utilisation de certaines dérogations essentielles pour faciliter la transformation requise si l'on voulait atteindre les résultats attendus du projet en matière de conformité aux objectifs du Protocole de Montréal dans le pays.

35. Un autre projet fait référence à des retards mineurs et à l'absence d'informations pour des indicateurs de projet spécifiques, mais il est considéré que ces facteurs n'ont pas affecté la réussite globale du projet ; aucune mesure spécifique n'a été prise pour remédier à ces retards très mineurs. Dans l'ensemble, la consommation déclarée était toujours dans les limites maximales autorisées et il n'y avait donc pas besoin d'ajustement dans la mise en œuvre du projet.

II.3 Leçons tirées de l'expérience

Projets d'investissement

36. Les leçons tirées de l'expérience⁶ font référence à une série de facteurs qui ont contribué à la réussite de la mise en œuvre des projets, tels que : (1) l'élaboration d'un plan sectoriel ; (2) la coordination et la communication entre les parties prenantes ; (3) une approche participative et recourant la sensibilisation pour assurer l'implication des acteurs clés et leur appropriation de la question ; (4) la souplesse, notamment des clauses d'exemption pour utilisations essentielles, qui ont facilité une période de transition visant à permettre à l'industrie d'effectuer les travaux de transformation nécessaires pour les solutions de remplacement ; (5) la gestion et l'exécution confiées à différentes entités, permettant la mise en place de mécanismes de contrôle et de suivi annuels de la mise en œuvre et des progrès accomplis.

Rapport de vérification

37. Ce RAP a identifié la participation à l'iPIC comme un facteur critique de succès en ce qui concerne les douanes et les permis. Il renforce également la conformité du pays, à travers son cadre réglementaire institutionnel, avec le Protocole de Montréal.

III. Rapports sur l'intégration du genre dans les RAP

38. L'administratrice principale, suivi et évaluation avait noté lors de la 90^e réunion le manque d'informations substantielles sur l'intégration de l'égalité des sexes dans les RAP. Il a également été relevé

⁶ Les leçons tirées des RAP individuels se trouvent dans la base de données qui leur est consacrée : <http://www.multilateralfund.org/pcrindividual/search.aspx>.

que le lot de RAP existants concernait des projets approuvés avant l'approbation de la politique d'intégration du genre du Fonds multilatéral. Cependant, les agences bilatérales et les agences d'exécution doivent rendre compte des activités entreprises liées à l'intégration du genre conformément à leurs propres politiques existantes, dans la mesure du possible, pour ces projets déjà menés à bien. Il est à espérer que dans les futurs RAP, il sera fait référence aux activités d'intégration du genre.

39. Pour faciliter les futurs rapports sur le genre dans la préparation des RAP, il est proposé de réviser le format de rapport actuel pour inclure cet objectif spécifique. Cette révision du format du RAP, si elle est approuvée par le Comité exécutif, peut également inclure d'autres paramètres d'intérêt tels que des indicateurs liés à la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali. Une proposition a été faite dans le projet de programme de travail de suivi et d'évaluation⁷ pour explorer cette possibilité.

IV. Autres questions portant sur l'élaboration et l'utilisation des RAP

40. L'administratrice principale, suivi et évaluation note quelques problèmes systématiques et systémiques concernant l'élaboration et l'utilisation des RAP. Certains d'entre elles sont en effet systématiquement signalés par les agences et par le Secrétariat, sous des angles différents mais complémentaires.

41. L'administratrice principale, suivi et évaluation note également qu'au sein du Secrétariat, les RAP issus des rapports de vérification sont peu utilisés voire pas du tout. Les informations contenues sont également d'une utilité très limitée à des fins d'évaluation, étant donné que le format a été conçu pour la mise en œuvre du projet, plutôt que pour sa vérification.

42. L'administratrice principale, suivi et évaluation rappelle la décision 90/28(g) et est d'avis qu'il est opportun d'entreprendre un « examen de l'utilité et de la pertinence des RAP, des processus, des modèles et de la connexité avec d'autres sources de données et avec les rapports de vérification ». Cet examen viserait à évaluer la pertinence et la qualité des RAP et des rapports de vérification et pourrait déboucher sur des propositions d'amélioration des formats de rapport actuels, des processus et de l'accessibilité des données. Cet examen est une activité proposée dans le projet de programme de travail de suivi et d'évaluation pour 2023.⁸

V. Recommandation

43. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- (a) Prendre note :
 - (i) Du rapport global d'achèvement des projets 2022, figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/19 ;
 - (ii) De ce que l'ONUDI a achevé sa mise à jour du RAP pour le secteur de l'entretien en réfrigération en Chine conformément aux décisions 90/28(f) et 88/30 ;

⁷ UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/11

⁸ *Ibid.*

- (b) Demander :
- (i) Aux agences bilatérales et d'exécution, de soumettre à la 92^e réunion les rapports d'achèvement de projets en souffrance concernant des accords pluriannuels et des projets individuels, ou alors d'exposer les raisons pour lesquelles ces rapports n'ont pu être soumis ;
 - (ii) Aux agences d'exécution principales et coopérantes, de continuer à coordonner étroitement leur travail pour mettre la dernière main aux sections des RAP qui les concernent, l'objectif étant de faciliter la soumission des rapports par l'agence d'exécution principale en temps utile ;
 - (iii) Aux agences bilatérales et d'exécution, lors de la communication des données pour la soumission des rapports d'achèvement de projet, de veiller que des informations pertinentes et utiles soient indiquées dans les enseignements tirés et les raisons des retards, au-delà de l'anecdote et de la circonstance, en vue de permettre la formulation de recommandations concrètes visant à l'amélioration de la mise en œuvre à venir de projets ou la reproductibilité de bonnes pratiques ;
- (c) Aux agences bilatérales et d'exécution, réitérant les décisions 23/8(i) et 81/29, de soumettre des RAP dans les six mois suivant l'achèvement opérationnel des projets afin d'éviter que les demandes de financement portant sur la deuxième tranche ou les tranches suivantes de la phase II ou pour les phases suivantes de les plans de gestion de l'élimination des HCFC soumis pour examen ne soient pas prises en considération ; et
- (d) À toutes les parties impliquées dans la rédaction et la mise en œuvre des accords pluriannuels et des projets individuels, en particulier le Secrétariat et les agences bilatérales et d'exécution, de tenir compte des enseignements tirés des rapports d'achèvement de projet, le cas échéant.

Annex I

**MULTI-YEAR AGREEMENT (MYA) PROJECT COMPLETION REPORTS RECEIVED
AFTER THE 90TH MEETING**

Country	Agreement Title	Lead Agency	Cooperating Agency
Bahrain	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP	UNIDO
China	CFCs/CTC/Halon Accelerated Phase-Out Plan	IBRD	United States of America
China	HCFC Phase Out Plan (Stage I) Room Air Conditioning (RAC)	UNIDO	
China	Production Methyl Bromide	UNIDO	
Costa Rica	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNDP	
Maldives	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP	UNDP
Tunisia	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNIDO	UNEP/France

Annex II

INDIVIDUAL PROJECT COMPLETION REPORTS RECEIVED AFTER THE 90TH MEETING

Code	Agency	Project Title
CPR/ARS/56/INV/473	UNIDO	Sector plan for phase-out of CFCs consumption in MDI sector
JOR/FUM/29/INV/54	Germany	Complete phase-out of the use of methyl bromide in Jordan
YUG/PHA/82/TAS/49	UNIDO	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan

Annex III

OUTSTANDING INDIVIDUAL PROJECT COMPLETION REPORTS

Code	Agency	Project Title
ANG/PHA/84/TAS/22	UNDP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
BHA/PHA/82/TAS/27	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
CKI/PHA/84/TAS/14	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
ELS/PHA/79/TAS/36	UNDP	Verification report for stage I of HCFC phase-out management plan
FSM/PHA/84/TAS/14	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
GUA/PHA/84/TAS/56	UNIDO	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
HON/PHA/84/TAS/49	UNIDO	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
IND/HAL/34/INV/315	World Bank	Halon production and consumption sector phase out plan
IRQ/REF/57/INV/07	UNIDO	Replacement of refrigerant CFC-12 with isobutane and foam blowing agent CFC-11 with cyclopentane in the manufacture of domestic refrigerators and chest freezers at Light Industries Company
JAM/PHA/84/TAS/39	UNDP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
KIR/PHA/84/TAS/15	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
LIR/PHA/85/TAS/29	Germany	Verification report for stage I of HCFC phase-out management plan
MAS/PHA/84/TAS/14	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
MEX/REF/81/INV/04+	UNIDO	Conversion of commercial refrigeration manufacturing in two facilities from the use of HFC-134a and R-404A as the refrigerants to propane (R-290) and isobutane (R-600a) at Imbera
NAU/PHA/84/TAS/12	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
NIU/PHA/84/TAS/14	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
ODS Surveys	World Bank	Survey of ODS alternatives at the national level
SIL/PHA/86/TAS/39	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
SRL/PHA/82/TAS/51	UNDP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
STL/PHA/82/TAS/30	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
SYR/REF/62/INV/103	UNIDO	Phase-out of HCFC-22 and HCFC-141b from the manufacture of unitary air-conditioning equipment and rigid polyurethane insulation panels at Al Hafez Group
THA/REF/82/INV/03+	World Bank	Conversion from HFC to propane (R-290) and isobutene (R-600a) as a refrigerant in manufacturing commercial refrigeration appliances in Pattana Intercool Co. Ltd.
TLS/PHA/86/TAS/21	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
TUV/PHA/84/TAS/15	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
VAN/PHA/84/TAS/16	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan

Annex IV

OUTSTANDING PROJECT COMPLETION REPORTS BY DECISION IN 2022

Country	MYA Sector/Title	Lead agency/ cooperating agency
Zimbabwe	HCFC phase-out plan (stage I)	Germany

Annex V

OUTSTANDING MULTI-YEAR AGREEMENT (MYA) PROJECT COMPLETION REPORTS

Country	MYA sector/title	Lead agency/cooperating agency
Albania	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNIDO/UNEP
Argentina	Production CFC	World Bank
Armenia	HCFC Phase Out Plan (Stage II)	UNDP/UNEP
Bahamas (the)	CFC phase out plan	World Bank
Bolivia	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNIDO/Germany
Burkina Faso	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP/UNIDO
Cabo Verde	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP
Cuba	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNDP
Dominican Republic (the)	HCFC Phase Out Plan (Stage II)	UNDP/UNEP
Ecuador	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNIDO/UNEP
Eritrea	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP/UNIDO
Eswatini (the Kingdom of)	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP/UNDP
Gambia (the)	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP/UNIDO
Guatemala	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNIDO/UNEP
Guinea-Bissau	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP/UNIDO
Iraq	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP/UNIDO
Lesotho	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	Germany
Madagascar	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP/UNIDO
Malawi	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP/UNIDO
Republic of Moldova (the)	HCFC Phase Out Plan (Stage II)	UNDP/UNEP
Mongolia	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP/Japan
Montenegro	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNIDO
Nicaragua	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP/UNIDO
Oman	HCFC Phase Out Plan (Stage II)	UNIDO/UNEP
Panama	HCFC Phase Out Plan (Stage II)	UNDP
Philippines (the)	CFC phase out plan	World Bank/Sweden/UNEP
Rwanda	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP/UNIDO
Sao Tome and Principe	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP
Senegal	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP/UNIDO
Sierra Leone	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP/UNIDO
Sri Lanka	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNDP/UNEP
Turkmenistan	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNIDO
Uganda	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNEP/UNIDO
Yemen	Methyl bromide	Germany